OBSERVATIONS

SUR

L'ÉPIDÉMIE DYSSENTÉRIQUE

QUI A RÉGNÉ A L'ÉCOLE DE MARS, AU CAMP DES SABLONS,

DANS L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE (1793),

AVEC L'INDICATION DES MOYENS EMPLOYÉS POUR LA COMBATTRE;

Par M. le Docteur **SOUBERBIELLE**,

Officier de Santé en chef de cet Établissement, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

PARIS.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE, RUE PALATINE, N. 5.

1832.

OBSERVATIONS

SUR

L'ÉPIDÉMIE DYSSENTÉRIQUE

QUI A RÉGNÉ A L'ÉCOLE DE MARS, AU CAMP DES SABLONS,

DANS L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE (1793.)

Lorsque le corps des médecins et les administrations redoublent d'efforts pour préserver la société des ravages dont elle est menacée par l'épidémie qui vient d'éclater dans la capitale; j'ai pensé que dans des circonstances aussi graves il était du devoir de tout homme de l'art de se rémémorer ce qui aurait pu se présenter dans le cours de sa pratique, et ce qu'il croirait utile de faire connaître dans l'intérêt du bien public.

En 1793, je fus chargé, par le comité de salut public de la convention, du service de santé en chef de l'école de Mars dans le camp des Sablons, près le bois de Boulogne. L'Ecole de Mars était composée d'environ 4000 élèves de l'âge de 16 à 18 ans, pris dans tous les départements de la France et choisis par les administrations départementales, dans les sujets les plus robustes et les mieux constitués ; quittant tout à coup leur manière habituelle de vivre, se rendant au camp par des marches plus ou moins longues, pénibles ou forcées, en y arrivant, ils couchaient au camp sous la tente; on les classait dans leurs armes respectives et ils commençaient leurs exercices dès le lendemain. La soupe étant la principale nourriture du soldat dans les camps, à l'école de Mars elle était faite avec

de la viande salée; cette nourriture en échauffant le sang, ayant rendu les humeurs âcres et corrosives, joint à cela les fatigues continuelles pendant les chaleurs de l'été, bientôt la diarrhée, précédée de coliques, se mit dans le camp; après que tous les élèves en furent attaqués, les coliques allaient en augmentant, et le sang parut en abondance dans les évacuations alvines; cela mit l'inquiétude dans les esprits. Je me rendis de suite auprès des représentants du peuple chargés de la surveillance du camp, pour leur demander de faire publier que le dérangement de santé provenait de l'usage des viandes salées, que je venais de les faire supprimer, et de les remplacer par des viandes fraîches, et que la santé allait promptement se rétablir par un nouveau régime. Cette publication calma les inquiétudes, mais les malades se rendaient en foule à l'hôpital, qui était placé dans le bois de Boulogne, séparé du camp par un mur, où l'on avait pratiqué une ouverture qui servait d'entrée. Nous nous trouvâmes encombrés de malades, il s'y en trouvait déjà environ 400 réunis, presque tous dyssentériques. Le bruit se répandit en même temps dans Paris, qu'il régnait une épidémie à l'Ecole de Mars; mais, ce qui acheva de jeter l'alarme, ce fut un article inséré dans le Moniteur (feuille qui a été toujours disposée à accueillir les mauvaises nouvelles); cet article portait qu'il y avait déjà 200 élèves de morts au camp des Sablons, et qu'on les avait enterrés la nuit dans le bois de Boulogne pour cacher leur mort à leurs parents. Nous nous empressâmes, MM. le professeur Lallement, Gavard l'élève de Dessault, mes collaborateurs et moi, de réfuter cette calomnie dans le numéro suivant; elle était d'autant plus atroce, que le premier décès dans cet établissement n'eut lieu que la nuit même où cet article s'imprimait: notre démenti aussi formel qu'authentique porta la tranquillité dans les esprits.

Cette épidémie était vraiment alarmante, elle avait beaucoup d'analogie avec les symptômes qui caractérisent celle qui règne aujourd'hui, mêmes signes d'invasion : les malades étaient saisis tout à coup de frissons et de coliques à se plier en double, avec un abattement général, et de douleurs dans tous les membres au point de ne pouvoir se tenir debout, et ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'ils pouvaient faire quelques pas pour se rendre à l'hôpital étant soutenus par leurs camarades : la tristesse était peinte sur leur visage qui avait une teinte plombée, les yeux étaient enfoncés, larmoyans. Les évacuations alvines, excepté les premières qui étaient excrémentielles, étaient nuancées de grisâtre, de jaune, de noir, de verd, ou poirassées, et accompagnées de tranchées et de tenesmes, et plus ou moins teintes de

sang. La langue était en général terne, le pouls plus ou moins fiévreux, misérable, la peau plus froide que chaude.

La médication consistait à leur donner d'abord de l'eau de veau, dans laquelle on jetait de la laitue, de la poirée, de l'oseille et du cerfeuil. Un julep calmant composé :

d'eau de laitue. *idem* pariétaire.	deux onces.
sirop diacode. eau de fleurs d'oranger.	une once.

Lorsqu'il y avait rareté d'urine on y ajoutait demi gros d'esprit de nitre dulcifié, de l'eau de riz; lorsqu'il y avait trop de faiblesse on y ajoutait du vin et du sucre; pour calmer les douleurs du bas-ventre, on y faisait des frictions avec de l'huile de camomille camphrée, en ajoutant un gros de laudanum par once, et des cataplasmes de mie de pain et de farine de graine de lin par dessus, qu'on répétait plus ou moins souvent, selon l'intensité des accidents. Quelques malades éprouvaient des nausées et des vomissements, rendaient des matières de toutes les nuances, semblables à celles des évacuations alvines, et analogues à du mucus grisâtre. Lorsque ces moyens ne suffisaient pas, nous avions recours au laudanum de l'abbé Rousseau, selon la préparation de frère Côme ; c'est un moyen héroïque pour ces sortes d'affection et en général pour calmer l'irritation. Ensuite nous faisions faire aussi usage de la décoction blanche, de thériaque dans du vin une ou deux fois par jour et même plus souvent selon le besoin.

Nous avons remarqué deux nuances bien distinctes dans cette épidémie : dans l'une, la langue était sèche et ferrugineuse avec soif ardente, le pouls serré, concentré, la peau sèche, la parole brève et délirante, avec des mouvements spasmodiques ou convulsifs; nous considérions cet état comme participant de ce qu'on appelait fièvre maligne, aujourd'hui adynamique, affectant plus particulièrement le système nerveux et annonçant l'inflammation du sang. Dans ces cas-là, nous insistions sur l'usage du petit lait, des émulsions, des révulsifs et des sinapismes, et du diascordium. L'autre nuance se distinguait par un grand abattement ou affaissement comateux, le teint jaunâtre, les yeux caves et larmoyants, la langue blafarde, épaisse, avec affluence de salive, le pouls assez plein et mou, la peau plus froide que chaude. Cet état nous paraissait participer de ce qu'on appelait autrefois fièvre putride. Alors nous administrions 24 ou 30 grains d'ipécacuanha en deux doses égales, qui, en provoquant quelques vomissements, dégageaient les premières voies, et les malades se trou-

vaient beaucoup mieux : il arrivait assez souvent que les malades en vomissant rendaient de gros vers et même de petits par paquets, et lorsque, deux ou trois jours après, ils retombaient dans l'assoupissement, cela nous indiquait qu'il y avait complication d'affection vermineuse. Nous réitérions le vomitif, ils rendaient encore des vers, et la maladie prenait une marche plus heureuse : nous leur faisions prendre de la thériaque dans du vin pour la rendre plus fortifiante; on leur donnait aussi de l'esprit volatile huileux aromatique de Sylvius à la dose de six, huit, dix gouttes et même plus, dans une tasse d'infusion de fleurs de camomille, de tilleul et de feuilles d'oranger, afin de donner du ton à la fibre, et de réveiller l'oscillation des vaisseaux.

Les élèves étaient si zélés et si courageux pour remplir leurs devoirs, qu'ils ne se rendaient à l'hôpital qu'à la dernière extrémité. Cela est si vrai, qu'il s'en trouvait qu'il fallait envoyer prendre dans le camp sur un brancard; ce qui le prouve encore, c'est qu'on voyait, à l'entour des palissades qui entouraient le camp, les matières fécales remplies de sang.

Une chose qui nous a été extrêmement favorable, c'est que tous nos malades ont été traités sous la tente, et non point dans les maisons; tout le service de santé s'est fait aussi sous la tente comme au camp, et pour ainsi dire au grand air, au lieu de les enfermer dans les maisons. Les tentes étaient confectionnées sur 45 pieds de longueur et 24 pieds de largeur; elles contenaient trente lits, en trois rangs de dix chaque, à un malade par lit; les intervalles des lits étaiens sablés, et l'herbe poussait à un pied de hauteur sous les lits. Cette manière de traiter les malades sous la tente, et surtout placés comme nous étions dans le bois de Boulogne, enveloppés par la végétation, qui devait produire une quantité immense d'air oxygène, et qui se renouvelait continuellement, de quel avantage cela ne devait-il pas être, surtout dans l'espèce de maladie que nous avions à combattre, et au degré d'exaspération où elle était portée; puisqu'il suffit d'un seul dyssentérique dans une salle de malades, pour qu'un médecin le reconnaisse dès en y entrant par l'odeur particulière que cette affection répand : au lieu qu'en entrant dans une tente où il s'en trouvait trente, on ne sentait point la mauvaise odeur, pas plus que s'il n'y avait pas eu de malades.

D'après les faits que je viens de rapporter, s'il arrivait malheureusement que les hôpitaux vinssent à être encombrés, ou que la réunion d'un trop grand nombre de malades pût devenir nuisible, il serait très-facile à l'Administration, d'après les avis des médecins, d'établir un camp de santé dans la moitié des Champs Ely-

sées, pour y traiter les malades sous la tente, comme nous l'avons fait dans le bois de Boulogne. Au moyen de cet établissement on n'aurait pas besoin de maison de convalescence; les malades y trouveraient toutes les ressources pour rétablir promptement leur santé, et surtout des promenades en très-bon air, comme on ne peut leur en fournir dans aucun autre endroit.

Je ne dois pas non plus oublier une autre chose qui nous a servi aussi beaucoup, c'est la musique, en portant de la distraction dans l'esprit de nos malades. Nous avions près de l'Ecole de Mars une musique militaire composée de plus de trente musiciens : m'étant aperçu que le matin lorsqu'elle se faisait entendre, les malades démontraient beaucoup de contentement, cela me donna l'idée de demander au chef de vouloir bien, en revenant sur les neuf heures de leurs études, passer par le quartier de santé (c'est ainsi que nous désignions l'hôpital), pour égayer nos malades, ce qu'il fit avec beaucoup de grâce; aussi je prescrivis qu'il serait délivré tous les matins un verre de vin à chaque musicien, en venant faire leur promenade musicale, dont tout le monde était très-satisfait.

Je crois que si l'on faisait de même aujourd'hui entendre de la musique dans les cours des hôpitaux, et sur les ponts de l'Hôtel-Dieu, une ou deux fois par jour, rien au monde ne serait plus capable de distraire les malades de leurs maux, surtout dans cette circonstance où le moral joue un si grand rôle. Je me rappelle qu'un élève, que je soignais pour une affection cérébrale, en entendant la musique, sortit de son lit et de la tente, et se mit à danser au milieu d'une pluie battante; il alla de mieux en mieux, et quatre jours après il rentra dans le camp.

Il y a plus de 15 jours que j'ai indiqué ces moyens à M. le préfet de la Seine, je ne sais pas s'il jugera nécessaire d'en faire usage.

Quant aux résultats de nos traitements, sur deux mille deux cents malades qui ont été reçus à l'hôpital, il y a eu au moins douze cents dyssentériques; environ quatre cents pour toute autre espèce de maladie, et environ six cents galeux, qu'on ne considérait pas précisément comme malades, à moins qu'il ne se manifestât d'autres maladies. Dans tout cela, nous n'avons eu que onze morts, dont dix élèves, tous dyssentériques, et un charretier du camp, qui était attaqué d'hydropisie acite et de leucophlegmatie, avec obstructions au foie.

Conformément au réglement, tous les malades ont été traités au camp.

Désault, Fourcroy, Guyton de Morveaux, Monge, Alzinfraz,

Berthollet, etc., qui venaient visiter notre hôpital, et surtout Chaussier qui était notre inspecteur de santé, admiraient les avantages de traiter sous la tente. Par l'arrêté du comité de salut public, je fus chargé de l'organisation de l'hôpital de l'Ecole de Mars, et, sur ma seule responsabilité, j'étais autorisé d'y appeler par réquisition les personnes que je croirais propres à y remplir des fonctions, et si elles ne convenaient pas, de les renvoyer pour y en appeler d'autres. C'est de cet établissement que sont sortis MM. le professeur Fouquier et le pharmacien Planche.

